



## Commission de la jeunesse

### 3321 - Soutien aux collectivités locales et aux associations

#### Activités socio-éducatives en faveur des jeunes du Bas-Rhin

#### Rapport n° CP/2013/518

**Service gestionnaire :**  
Service de la jeunesse

#### Résumé :

Le présent rapport soumet à votre avis :

- la convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales, la ville de Haguenau et le Département, dans le but d'assurer un meilleur suivi des deux centres socioculturels et des structures d'animation de la vie sociale de Haguenau,
- le concours financier apporté par le Département aux associations,
- les actions phare dans le cadre des Contrats Territoriaux pour la Jeunesse (CTJ),
- le soutien au comité départemental d'athlétisme pour l'opération 'Pass'Forme' dans les collèges bas-rhinois volontaires.

#### **1) La convention pour le suivi inter-financeurs des centres socioculturels et des structures d'animation de la vie sociale de Haguenau**

Lors de la séance plénière du 11 décembre 2011, le Conseil Général a approuvé la révision de sa politique de soutien aux centres socioculturels en approuvant le principe d'un contrat pluriannuel à intervenir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec chacun des centres.

Un travail de réflexion a été mené dès 2011 entre la CAF, la ville de Strasbourg et le Département, dans le cadre du comité de pilotage inter-financeurs existant à Strasbourg, afin d'améliorer le suivi des 13 centres socioculturels strasbourgeois.

Une démarche identique vous est proposée sur la ville de Haguenau qui compte deux centres socioculturels sur son territoire.

La convention qui vous est soumise insiste plus particulièrement sur les approches et les attentes partagées en donnant du comité de pilotage inter-financeurs une définition précise avec les objectifs suivants :

- Partager les réflexions sur les enjeux auxquels sont confrontés les centres socioculturels et les espaces de vie sociale y compris au regard de leur action d'accompagnement à la parentalité;
- Arrêter une stratégie partagée, apporter des réponses coordonnées ;
- Assurer le suivi des projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale agréés de Haguenau et en évaluer les effets.

Le principe directeur de cette convention est de préciser l'intérêt commun des financeurs pour les centres socio-culturels et les espaces de vie sociale, en leur reconnaissant une fonction et un rôle social dans les quartiers où ils sont implantés, à savoir :

- Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

## **2) Le soutien aux associations**

Il s'agit des aides aux associations et aux collectivités qui œuvrent en direction de la jeunesse dans le cadre d'actions quotidiennes et de projets. Les demandes de subventions ont toutes été examinées et soumises pour avis à la commission de la jeunesse.

Les propositions sont reprises dans le tableau joint en annexe.

## **3) Le soutien aux actions phare dans le cadre des Contrats Territoriaux pour la Jeunesse (CTJ)**

Conformément à la décision du Conseil Général du 10 décembre 2012, les CTJ en cours continuent à bénéficier de l'aide à l'ingénierie jeunesse et à un projet phare.

Il vous est proposé de soutenir le projet phare, dans le cadre du CTJ de Bischwiller, d'Ostwald, de la communauté de communes du canton du Pays de Hanau et des communautés de communes du Pays de Niederbronn/Val de Moder.

Les propositions sont reprises dans le tableau joint en annexe.

## **4) Opération Ville-Vie-Vacances (VVV)**

Le Département participe depuis 1989 à l'opération « Prévention été » qui a pris en 1995 la dénomination de « Ville-Vie-Vacances ».

Ce dispositif interministériel vise à prévenir la délinquance juvénile dans les quartiers difficiles. Les projets proposés (activités d'insertion, sportives, culturelles et éducatives) se déroulent nécessairement pendant les vacances scolaires et concernent prioritairement les jeunes de 11 à 18 ans, avec des objectifs privilégiant :

- les potentialités d'épanouissement personnel des jeunes,
- les apprentissages sociaux et l'éducation à la citoyenneté,
- la responsabilisation,
- la solidarité locale ou internationale,
- les logiques d'insertion sociale et professionnelle.

Les autres financeurs du dispositif sont l'Etat, la Ville de Strasbourg et, dans une moindre mesure, les autres communes concernées.

La préfecture du Bas-Rhin assure le secrétariat d'une cellule « Ville-Vie-Vacances » réunissant les cofinanceurs du dispositif. Pour les dossiers faisant l'objet d'un avis favorable, la cellule s'est assurée que le projet répond aux critères du dispositif et propose un plan de financement qui doit permettre la réalisation de l'action.

Les projets qui vous sont soumis concernent les périodes des vacances d'été 2013. La commission de la jeunesse s'est prononcée favorablement pour l'attribution des subventions récapitulées sur le tableau annexé

## **5) Opération Pass'Forme**

Depuis 2009, le Conseil Général et le Comité Départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin ont mis en place l'opération « Pass'Forme » qui associe l'animation intitulée « Diagnoform » et la découverte de disciplines sportives dans les collèges volontaires du Département.

Ce projet a pour ambition d'évaluer la condition physique et sportive des collégiens et de les inciter à découvrir et à pratiquer une activité physique et sportive dans les clubs sportifs. 30 collèges et plus de 13 480 élèves y ont déjà participé.

## Présentation de l'opération

Le projet consiste à réaliser, à la demande des établissements et en lien avec la communauté éducative :

- une évaluation de la forme et de la condition physique des élèves, avec un retour individualisé à chaque élève ;
- une promotion générale de l'activité physique et sportive, permettant de lutter contre la sédentarité et les maladies associées ;
- une promotion des activités physiques et sportives proposées par les associations sportives du territoire.

« *Diagnoform* » est le nom de l'outil d'évaluation de la forme et de la condition physique, accessible à tous, utilisé dans le cadre d'animations dont l'organisation matérielle et opérationnelle est placée sous la responsabilité du Comité Départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin. Il consiste en une série de 9 tests permettant d'évaluer 5 grandes qualités physiques : l'endurance, la force, la vitesse, la souplesse et la coordination.

Cette animation « *athlétisme* » organisée dans le gymnase du collège, est complétée par la découverte des autres activités sportives présentes sur le territoire, par la mobilisation des comités départementaux sportifs.

## Bilan de l'année 2012

Lors de l'année 2012, 11 collèges ont participé à l'opération « *Pass'Forme* », pour un total de 4 982 élèves. Le taux de participation (84,18%) est en progression par rapport à 2011 (83%) car toutes les classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> y ont participé.

Tous les territoires du Bas-Rhin ont été concernés.

Plusieurs comités départementaux ont participé aux opérations « *Pass'Forme* » (tir à l'arc, escrime, judo, sports de contact, football américain, tennis, gymnastique, rugby, lutte, taekwondo) pour proposer une initiation à leur discipline sportive.

## Organisation de l'opération en 2013

Pour la mise en place de l'opération « *Pass'Forme* », une première convention avait été signée en 2010, entre le Conseil Général et le Comité Départemental d'Athlétisme pour définir les modalités d'engagement de chacune des parties. Elle a été reconduite en 2011 puis en 2012.

En 2012, le Conseil Général a soutenu 11 animations à hauteur de 1 500 € par animation pour un total de 16 500 €.

En 2013, trois animations ont déjà été réalisées et sept autres seront programmées. Il vous est proposé de soutenir cette opération à hauteur de 15 000 € en 2013 pour 10 animations. La Commission des sports et la commission de la Jeunesse se sont prononcées favorablement sur le renouvellement de la convention entre le Département et le Comité Départemental d'Athlétisme.

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 15014                          | 65-65734-33     | 148 000,00 €                                     | 3 570,00 €                        | 1 200,00 €       |
| 21102                          | 65-6574-33      | 146 000,00 €                                     | 126 600,00 €                      | 12 440,00 €      |
| 30475                          | 65-6574-33      | 198 000,00 €                                     | 34 800,00 €                       | 15 000,00 €      |
| 31810                          | 65-65734-33     | 104 000,00 €                                     | 100 700,00 €                      | 20 400,00 €      |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 49 040 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives ;*

*- approuve la convention relative au suivi inter-financeurs des structures d'animation de la vie sociale de Haguenau à conclure entre la CAF, la ville de Haguenau et le Département.*

*Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention, ainsi que le moment venu, en application de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens avec les administrations, la convention financière 2013 à intervenir entre le Département et le Comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin concernant l'opération Pass'Forme 2013 (convention établie selon le modèle annexé au règlement financier départemental).*

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL